



FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

3, rue Dieudonné Costes - B.P. 40348 75625 PARIS CEDEX 13

N2 Messieurs et Dames Zone 4

CRITERIUM FEDERAL Tour 2

CONVOICATIONS

Les 9 groupes se dérouleront à La roche sur FORON (74800)

Complexe sportif LABRUNIE, 990 avenue de la libération

Le Samedi 22 novembre Groupes **M11, M13, D13, D15, D19** Epreuves de **12h00 à 19h**

Le Dimanche 23 novembre Groupes **DSE, MSE, M19, M15** Epreuves de **09h30 à 17h**

Responsable Fédéral : Gilbert CHAVEROT 06.82.84.33.48 g.chaverot@laura-tt.fr

PRG TT 74 : Juge-arbitre : Nicolas HAREL 06.74.29.24.44 harelnicolas@gmail.com

Organisateur : Michael VERDONCK 06.10.69.50.07 verdonck74@hotmail.fr
<https://prgtt.com>

Les balles seront des Nittaku Premium 40+.

N'oubliez pas votre preuve de licence avec CERTIFICATION MEDICALE

La preuve de la licenciation peut se faire via tous les moyens à jour mis à disposition par la FFTT.

RAPPEL : Forfait non excusé = Pénalité financière de 20 € + Exclusion de la compétition

Nota : Le forfait est excusé si :

Le joueur prévient le Responsable Fédéral de son absence **au plus tard le mercredi (avant 12h00)** qui précède la compétition. **Confirmation écrite** (mail ou courrier) **indispensable**
Son absence est signalée avant le début de la compétition. Le joueur fait alors parvenir un **certificat médical au Responsable Fédéral dès le lundi suivant la compétition**

Tout l'affichage papier est remplacé par un accès aux informations mises à jour par le JA, tout au long de la compétition ; Vous n'aurez qu'à lire un QR code pour tout voir sur votre smartphone !

DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Tableaux féminins : 4 tableaux de 10 joueuses – Toutes les places sont jouées –
2 Poules de 5 ; Barrages 2^e/3^e ; Les perdantes jouent les places 5-6 et les gagnantes avec les 1^{ères} pour les places 1 à 4 ; 1/2F et F entre les 4^e et 5^e pour les places 7-10.

Tableaux masculins : 5 tableaux de 16 joueurs – Toutes les places sont jouées -
4 Poules de 4 ; Barrages 2^e/3^e ; Les perdants avec les 4^{èmes} jouent les places 9-16 ;
Les gagnants avec les 1^{ers} jouent les places 1-8 .

Choix de l'article I.302 des règlements sportifs échelon national :

Placement des joueurs dans la liste :

Au tour 1, les joueurs sont placés d'après le dernier classement officiel diffusé.

Aux tours suivants, **les joueurs sont placés selon le résultat du tour précédent** ; si un joueur qualifié n'a pas participé au tour précédent, il est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points 'licence' que lui .

La mise en poule se fait suivant la méthode par blocs ; Les 4 premiers en position 1 des poules 1 à 4 ; Tirage au sort entre les 5 à 8 en position 2 ; De même 9 à 12 et 13 à 16 en position 3,4. Tant que c'est possible, on évite 2 joueurs d'un club dans une même poule.

Les règles pour les montées de N2 :

Rappel de l'article III.205.2 des règlements sportifs (échelon nationale 2) :

A l'issue de chacun des trois premiers tours :

- le premier des tableaux ME et DE accèdent obligatoirement à la nationale 1 ;
- le premier des tableaux M19, M15, D19, D15 accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur ;
- le premier des tableaux M13, M11, D13, D11 participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur.

A l'issue du dernier tour :

- le premier des tableaux ME et DE accédera à la nationale 1 ou participera en nationale 2, la saison suivante.
- le premier des tableaux M19, M15, D19, D15 accédera à la nationale 1, s'il reste dans la même catégorie d'âge ; sinon, il participera en nationale 2 dans sa nouvelle catégorie d'âge ;
- le premier des tableaux M13, M11, D13, D11 participera en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur.

Les règles de base pour les descentes en PN, sans compter les maintiens pour absence justifiée :

Dans les tableaux masculins de 16 joueurs :

- 1 montée de N2 en N1, ou N2 catégorie supérieure pour les jeunes (obligatoire pour -11, -13) ;
- 6 montées de PN (4 venant de AURA, 2 de PACA, 3 chacune **en M11**) ;
- Donc, 5 descentes (12^{ème} à 16^{ème}) de N2 en PN, pour les tableaux MSE, M19, M11, et 6 descentes (11^{ème} à 16^{ème}) de N2 en PN, pour les tableaux M15, M13 !

Dans les tableaux féminins de 10 joueuses :

- 1 montée de N2 en N1, ou N2 catégorie supérieure, pour les jeunes (obligatoire pour -11, -13) ;
- 3 montées de PN (2 venant de AURA, 1 de PACA) ;
- Donc, 2 descentes (9^{ème} et 10^{ème}) de N2 en PN, pour les tableaux DSE, D19, D11, et 3 descentes (8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème}) de N2 en PN, pour les tableaux D15, D13 !

+ 1 descente supplémentaire en XSE (X19) si le montant de X19 (X15) choisit la montée en catégorie supérieure pour le tour suivant...

+ 1 descente supplémentaire en X15 (X19) si l'un des descendants de X19 (XSE) est un -15 (-19) qui avait choisi la montée en catégorie supérieure lors d'un tour précédent...